



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **23 juin 2014**

Délibération n° 2014-0164

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 3°

objet : Quartier de la Part-Dieu - Infrastructures du secteur gare ouverte - Approbation du programme de l'opération pour le lancement d'une consultation de maîtrise d'oeuvre

service : Direction générale - Missions territoriales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Le Faou

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 13 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 25 juin 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, M. Le Faou, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Mme Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, M. Morage, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mme Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Philip (pouvoir à Mme Brugnera), Mme Laurent (pouvoir à Mme Jannot), M. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Mme Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Fenech (pouvoir à M. Cochet), Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Moreton (pouvoir à M. Vial), Mme Poulain (pouvoir à M. Rousseau), M. Sannino (pouvoir à Mme Dognin-Sauze).

Absents non excusés : M. Calvel.

Conseil de communauté du 23 juin 2014**Délibération n° 2014-0164**

commission principale : urbanisme

objet : **Quartier de la Part-Dieu - Infrastructures du secteur gare ouverte - Approbation du programme de l'opération pour le lancement d'une consultation de maîtrise d'oeuvre**

service : Direction générale - Missions territoriales

Le Conseil,

Vu le rapport du 3 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le présent rapport, conformément à l'article 2 de la loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 modifiée relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée, a pour objet l'approbation du programme de l'opération en vue de la désignation d'un maître d'oeuvre.

Cette opération porte sur les infrastructures du secteur gare ouverte du projet Lyon Part-Dieu et concourt au projet du "Pôle d'échanges multimodal (PEM)" (mené en partenariat avec SNCF-Gares et connexions, Réseau ferré de France (RFF), le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), l'Etat, la Région, les départements du Rhône et de l'Isère et la Ville de Lyon), en lien avec la mise en œuvre du projet urbain Lyon Part-Dieu et le développement du Nœud ferroviaire lyonnais (NFL).

Le programme de l'opération porte sur les éléments suivants :

- le déplacement vers le sud de la trémie du tunnel Vivier Merle,
- la mise en conformité du tunnel Vivier Merle,
- la couverture du tunnel Brotteaux Servient,
- la création d'un parking sous la place Charles Béraudier incluant les fonctions de stationnement voiture longue durée, courte durée, stationnement 2 roues motorisées et écomobilité,
- la création d'une place basse au-dessus du parking, reliant la gare à la station de métro Part-Dieu et comprenant des commerces et des services, un grand vélo station, une station taxi et des aires de livraison,
- la création des dessertes des fonctions souterraines : station taxi, voies de circulations, voitures particulières, accès livraisons,
- la création d'une réservation pour le Nœud Ferroviaire Lyonnais (NFL).

Le parking et la place basse font l'objet d'études d'avant-projet (AVP), les autres éléments du programme d'une mission de maîtrise d'oeuvre complète.

Une autre opération conduite en parallèle porte sur la conception et la réalisation des aménagements de surface, à savoir les voiries et les espaces publics.

Le projet de PEM comporte d'autres objets en complément de celui-ci, réalisés par d'autres maîtrises d'ouvrage :

- la restructuration et l'extension de la gare de la Part-Dieu sous maîtrise d'ouvrage SNCF-Gares et connexions,
- des accès complémentaires aux quais sous l'avenue Pompidou et la création de la voie L sous maîtrise d'ouvrage RFF,

- un immeuble de grande hauteur (IGH) comprenant des bureaux et une offre hôtelière sous maîtrise d'ouvrage de Vinci Immobilier.

Un protocole sera établi prochainement entre les 4 maîtres d'ouvrage concernés : Communauté urbaine de Lyon, SNCF-Gares et connexions, Vinci Immobilier et RFF. Il fixera les règles communes qui seront appliquées pour les études de maîtrise d'œuvre et la réalisation des opérations.

La mission de maîtrise d'œuvre envisagée devra être menée en étroite collaboration avec la maîtrise d'œuvre des espaces publics, sous maîtrise d'ouvrage Communauté urbaine et les maîtrises d'œuvre des projets adjacents, sous d'autres maîtrises d'ouvrage. Une coordination technique forte sera nécessaire pour réaliser les opérations, assurer un phasage qui veillera à maintenir le site en fonctionnement pendant la totalité des travaux.

L'enveloppe financière prévisionnelle affectée à la réalisation des travaux d'infrastructures du secteur gare ouverte est estimée à 60 M€ TTC, cette enveloppe s'échelonnara, conformément aux différentes phases de réaménagement du PEM. S'agissant du parking, l'enveloppe financière prévisionnelle pour la mission globale de maîtrise d'œuvre (dont le contrat n'ira cependant pas au-delà des études d'avant-projet) est estimée à 12 M€.

Les prestations de maîtrise d'œuvre feront l'objet d'un appel d'offres restreint par exception au concours de maîtrise d'œuvre, conformément aux dispositions prévues aux articles 24, 60 à 64, et 74-III-a-4 b) du code des marchés publics.

Cette opération a fait l'objet d'une individualisation partielle d'autorisation de programme à hauteur de 4 314 000 € TTC en dépenses, sur l'opération n° 0P06O2912 - Lyon 3° : Infrastructures Vivier Merle Béraudier, approuvée par délibération n° 2014-4392 du Conseil du 13 janvier 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de l'opération relatif à la mission de maîtrise d'œuvre des infrastructures du secteur gare ouverte du quartier de la Part-Dieu à Lyon 3° et les enveloppes financières prévisionnelles affectées à la réalisation des travaux d'infrastructures et à la mission globale de maîtrise d'œuvre.

2° - Précise que le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée à la réalisation des travaux est estimé à 60 M€ TTC.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 25 juin 2014.